

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1689/SG/FIN autorisant Mme Mariam Hizam Ghaleb à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, titre foncier n°. 30.

n° 69-1689/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
22 novembre 1969

Numéro JO
n° 25 du 09/12/1969

Date du numéro
9 décembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Mme Mariam Hizam Ghaleb est autorisée à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, avenue Pierre-Pascal, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 30 au nom de Mme Fatma Bent Khaled Nasser.